

**La Coordination Rurale exige des informations claires du ministère
au sujet de la DNC**

La Coordination Rurale a pris connaissance que des bovins en provenance de la zone de surveillance pour la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) en Isère ont été tués à l'abattoir Saint-Etienne dans la Loire la semaine dernière, comme l'a confirmé la préfecture de la Loire dans un communiqué du 14 août, en y indiquant que les règles sanitaires en vigueur avaient été respectées. Dont acte !

Pour autant, **la Coordination Rurale attend toujours des réponses précises du ministère de l'Agriculture à sa lettre du 5 août dernier**, restée pour l'instant sans réponse écrite.

Nos demandes très détaillées concernent notamment la catégorisation et la filière de traitement des carcasses, les habilitations des centres de traitements utilisés, le devenir des sous-produits et le mode de gestion de la crise en cas de saturation des centres de traitement utilisés.

Ces réponses du Gouvernement que nous attendons nous semblent indispensables aux fins d'assurer la transparence et le droit à l'information relatifs aux procédures mises places par les autorités pour accompagner les éleveurs dans cette crise.

« Depuis le début, la Coordination Rurale entend veiller à ce que ces procédures soient engagées dans le cadre d'un protocole sanitaire établi et vérifiable », rappelle Christian Convers, notre Secrétaire général.

Nous considérons que **l'absence de réponse officielle est préjudiciable au lien de confiance que les éleveurs souhaitent conserver avec les autorités administratives et politiques en charge de la situation sanitaire de l'épidémie de DNC** ; dont la gestion a causé un trouble certain au sein du monde agricole français.